L’intégration des travailleurs migrants dans les exploitations laitières néo-zélandaises

25 novembre 2024

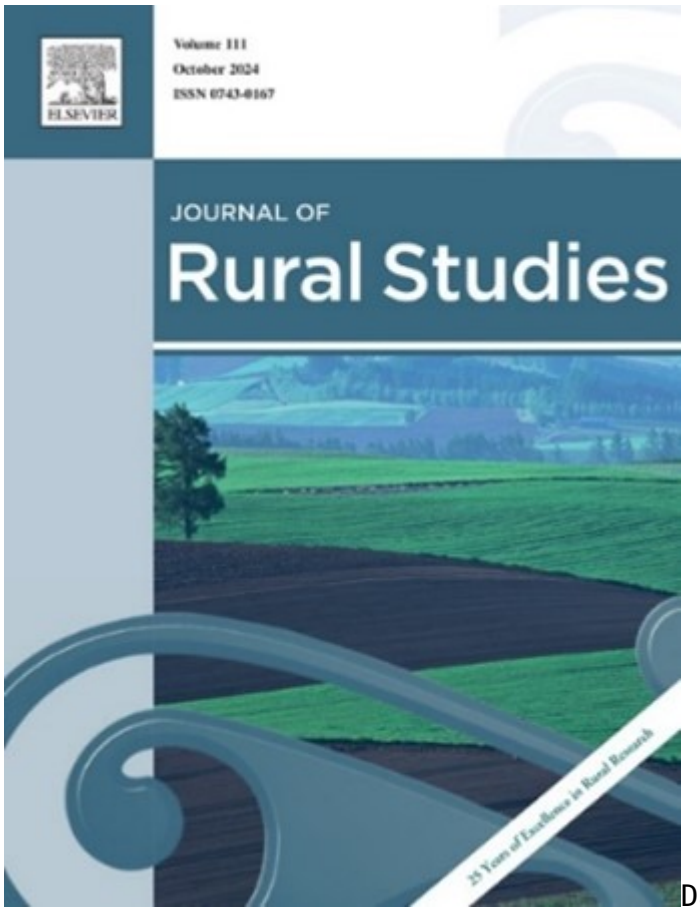

Dans un article publié en octobre 2024 dans le *Journal of Rural Studies*, des chercheurs s’intéressent à l’intégration des travailleurs migrants, employés sur les exploitations laitières néo-zélandaises, au sein des communautés locales. L’enjeu est d’importance car la production laitière de ce pays repose aujourd’hui largement sur cette force de travail immigrée. D’après les organisations professionnelles, elle représenterait la moitié des nouveaux entrants dans le secteur. La recherche s’est appuyée sur 25 entretiens approfondis conduits auprès de travailleurs migrants employés dans des exploitations laitières du *Canterburry*, province de l’île Sud du pays. Les participants à l’enquête ont été recrutés selon la méthode d’échantillonnage dite « boule de neige ».

La première partie de l’article s’intéresse aux trajectoires des personnes enquêtées. Les auteurs constatent que celles-ci, majoritairement originaires des Philippines, sont surqualifiées au regard des tâches qui leur sont assignées. Ceci s’explique par le fait que la Nouvelle-Zélande applique des conditions de diplôme strictes pour l’obtention d’un visa de travail. Par ailleurs, les candidats à la migration sont souvent issus des catégories intermédiaires supérieures, qui vont chercher en Nouvelle-Zélande des perspectives d’élévation de leur niveau de vie. Sur place, l’intégration de

ces travailleurs est favorisée par leur maîtrise de l'anglais, la possibilité qui leur est donnée de venir avec leur famille et la présence d'une communauté philippine importante.

Cependant, les auteurs constatent que leur insertion dans les cercles de sociabilité locale est difficile. Plusieurs éléments sont avancés pour l'expliquer : horaires de travail étendus, isolement géographique des exploitations laitières, etc. La scolarisation des enfants et la participation à la vie de l'école sont identifiées comme un des principaux vecteurs d'ancrage dans la société locale. Enfin, le statut légal de ces travailleurs est un frein important à leur intégration : le renouvellement de leur visa (octroyé pour 1 à 3 ans) est incertain et le parcours vers le statut de résident permanent est complexe. Les auteurs considèrent que ceci ne les incite pas à envisager sur le long terme leur avenir en Nouvelle-Zélande, quand bien même la plupart souhaiteraient s'y installer définitivement.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Rural Studies*